

MTI Immobilier

5 allée des Roches,

54 000 NANCY

+33 (0) 6 47 34 19 30 / mti.immobilier@wanadoo.fr

mti-immobilier.fr

**IMMOBILIER**

BAREME HONORAIRES TRANSACTION TTC CHARGE VENDEUR au 01/01/2019
(PRIX TTC AU TAUX DE TVA DE 20.00%)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Stationnements et annexes	Forfait 1 500 €
De 0 € à 100 000 €	Forfait 5 000 €
De 100 001 € à 200 000 €	5% TTC du prix de vente
De 200 001€ à 500 000 €	4% TTC du prix de vente
A partir de 500 000 € et au-delà	3% TTC du prix de vente

BAREME HONORAIRES DE LOCATION TTC au 01/01/2019
(PRIX TTC AU TAUX DE TVA DE 20.00%)
Baux d'habitation et meublés

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés équitablement entre le locataire et le propriétaire. Ils sont fixés à **7% TTC** du loyer annuel hors charges pour chacune des parties dans la limite des plafonds fixés par décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 détaillée ci-dessous :

- Honoraire de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail (Prix au mètre carré de surface habitable) : 12 € TTC par mètre carré en zone très tendue, 10 € TTC par mètre carré en zone tendue, 8 € TTC par mètre carré pour le reste du territoire.
- Honoraire de réalisation de l'état des lieux (Prix au mètre carré de surface habitable) : 3€ TTC par mètre carré.